

Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2026

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 717 710 (catégories A, B, C, D, E). Au 1^{er} trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 32 752 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 60 149 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 634 340. Parmi eux, 346 830 sont sans emploi (catégorie A) et 287 510 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) diminue de 0,3 % (-2 390) et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,4 % (-2 340) sur le trimestre et reste stable sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,2 % (-4 110) ce trimestre et baisse de 2,6 % sur un an.

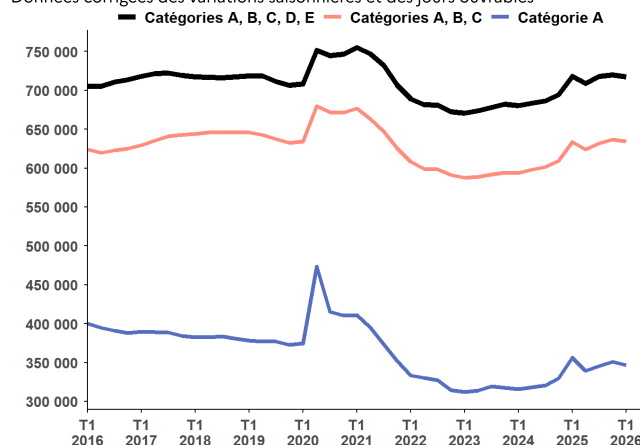
En France (hors Mayotte), au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social baisse de 0,3 % (-22 100). Pour les catégories A, B, C il diminue de 0,3 % (-19 200). En catégorie A, il baisse de 1,2 % (-38 700) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 1,6 % ce trimestre et baisse de 1,5 % sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. ENCADRÉ 1, page 8).

En juin 2025, le décret relatif aux sanctions (cf. page 3) applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Pour éclaircir l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction sur le champ des séries A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au premier trimestre 2026, il est estimé qu'en l'absence de la mise en application du décret sanction, sur le champ hors nouveaux publics, l'évolution du nombre d'inscrits aurait été de -2,2% (soit - 5840 inscrits) pour la catégorie A et de -1,2% (soit - 6340 inscrits) pour les catégories A, B, C. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle sur le marché du travail.

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf. ENCADRÉ 2, page 8).

Prochaine parution, le mardi 28 juillet 2026 : Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	356 140	350 940	346 830	-1,2	-2,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	94 770	98 400	99 670	1,3	5,2
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	182 720	187 340	187 840	0,3	2,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	633 640	636 680	634 340	-0,4	0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	36 230	36 020	35 650	-1,0	-1,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	48 460	47 400	47 730	0,7	-1,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	718 330	720 100	717 710	-0,3	-0,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	2 343	25 239	32 752	29,8	1 297,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	72 808	70 233	60 149	-14,4	-17,4
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 390,2	3 333,8	3 295,1	-1,2	-2,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	812,3	846,3	858,3	1,4	5,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 520,6	1 567,1	1 574,7	0,5	3,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 723,0	5 747,2	5 728,0	-0,3	0,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	352,6	347,4	344,5	-0,8	-2,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	402,9	388,0	387,9	0,0	-3,7
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 478,4	6 482,5	6 460,4	-0,3	-0,3
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	26,6	255,4	395,7	54,9	1 387,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	809,3	812,1	630,4	-22,4	-22,1

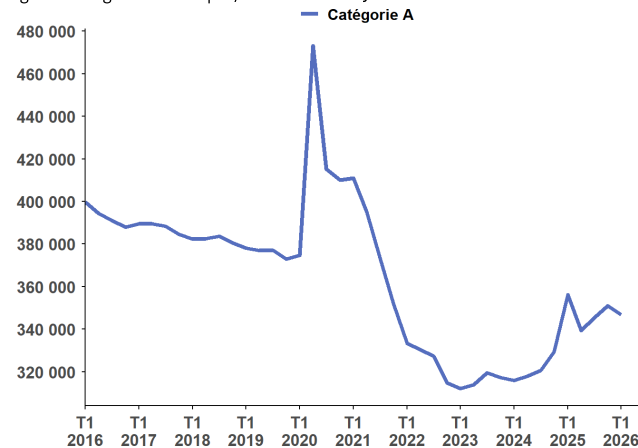
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

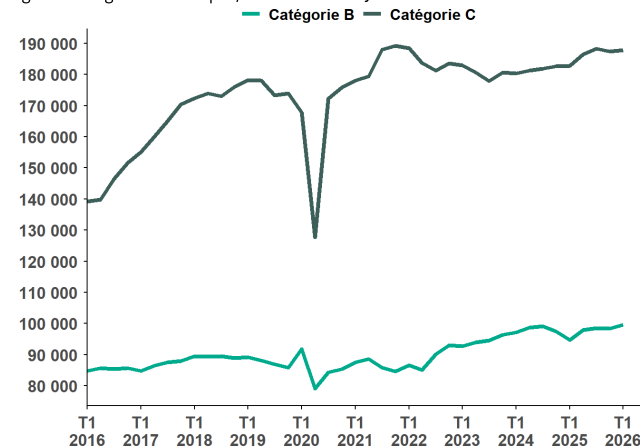
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

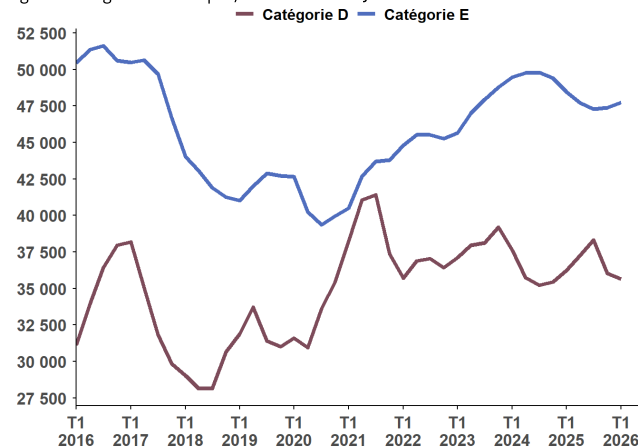
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

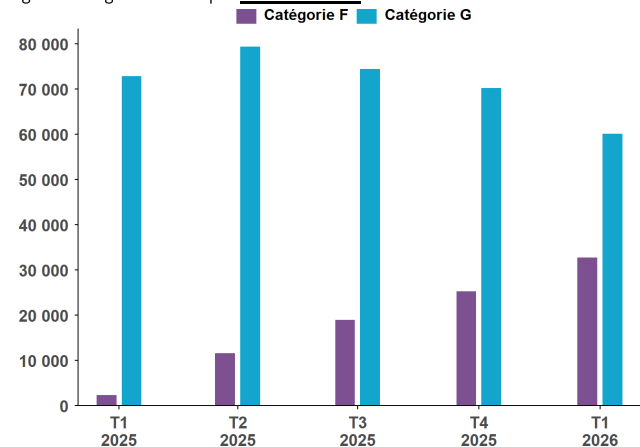
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Auvergne-Rhône-Alpes données brutes



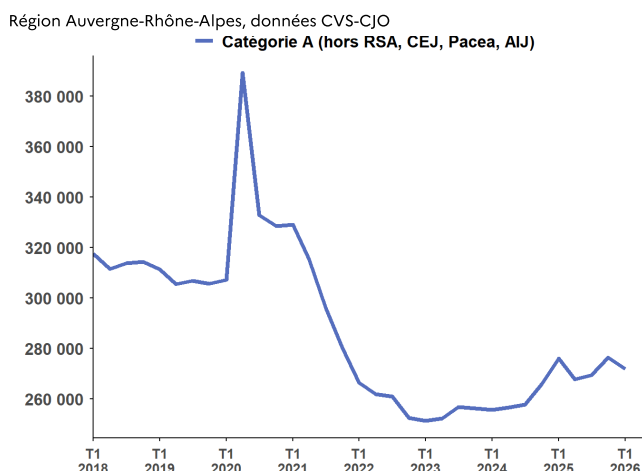
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

Ainsi, au 1^{er} trimestre 2026 en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) baisse de 1,6 %

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



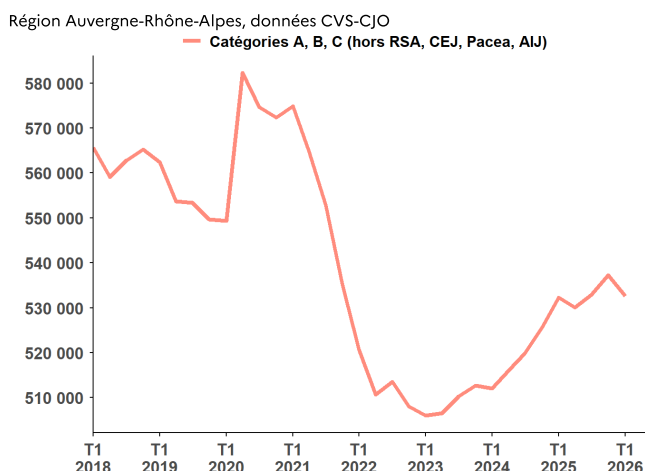
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

pour les inscrits en catégorie A (- 1,5 % sur un an) et baisse de 0,9 % pour ceux en catégories A, B, C (stable sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) baisse de 1,8 % pour les inscrits en catégorie A (- 1,7 % sur un an) et baisse de 1,0 % pour ceux en catégories A, B, C (stable sur un an).

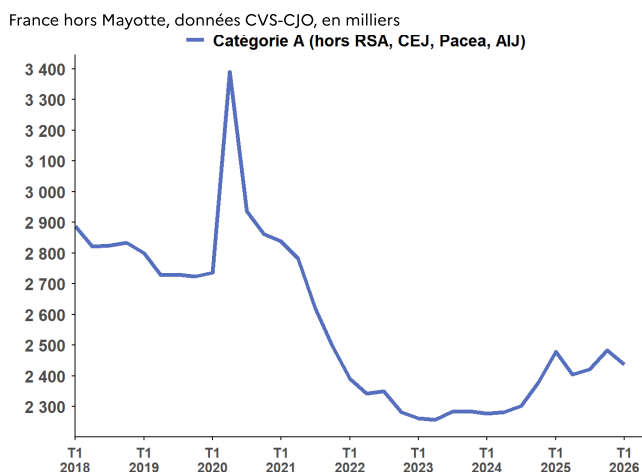
Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



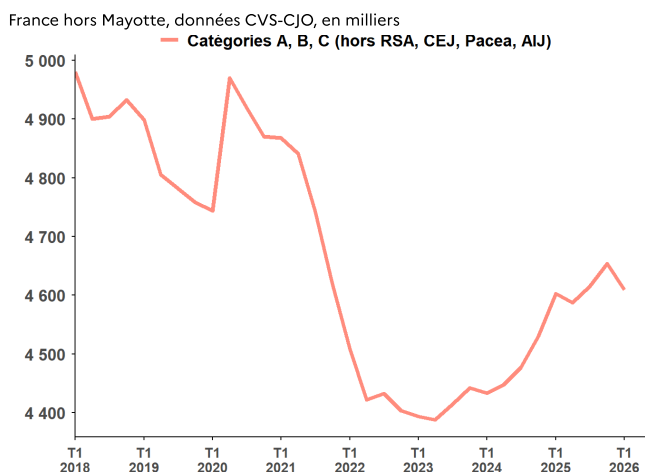
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre *janvier 2025 et mars 2025*, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnissables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis *avril 2025*, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnissables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en *juin 2025* du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail. En moyenne au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 440 contre 4450 en moyenne au 1^{er} trimestre 2025. Pour éclaircir l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction sur le champ des séries A et B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au premier trimestre 2026, il est estimé qu'en l'absence de la mise en application du décret sanction, sur le champ hors nouveaux publics, l'évolution du nombre d'inscrits aurait été de -2,2 % (soit -5840 inscrits) pour la catégorie A et de -1,2 % (soit -6340 inscrits) pour les catégories A, B, C. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle sur le marché du travail.

Demandeurs d'emploi par département

Au 1^{er} trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -1,7 % en Haute-Loire et +0,9 % en Savoie. Sur un an, elles se situent entre -2,9 % dans l' Allier et +1,7 % dans le Rhône.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -3,7 % en Haute-Loire et +0,4 % dans le Puy-de-Dôme. Sur un an, elles se situent entre -7,1 % dans le Cantal et -0,4 % dans l' Ain.

TABEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	633 640	636 680	634 340	-0,4	0,1
Ain	45 960	46 650	46 270	-0,8	0,7
Allier	27 070	26 640	26 290	-1,3	-2,9
Ardèche	29 630	29 790	29 560	-0,8	-0,2
Cantal	7 530	7 500	7 420	-1,1	-1,5
Drôme	49 280	49 060	48 620	-0,9	-1,3
Isère	91 410	91 700	91 670	0,0	0,3
Loire	62 420	61 840	60 980	-1,4	-2,3
Haute-Loire	15 980	16 040	15 760	-1,7	-1,4
Puy-de-Dôme	50 880	51 230	51 360	0,3	0,9
Rhône	156 870	159 510	159 500	0,0	1,7
Savoie	32 310	32 140	32 420	0,9	0,3
Haute-Savoie	64 310	64 590	64 500	-0,1	0,3
France (hors Mayotte) - En milliers	5 723,0	5 747,2	5 728,0	-0,3	0,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	356 140	350 940	346 830	-1,2	-2,6
Ain	25 370	25 510	25 270	-0,9	-0,4
Allier	15 340	14 940	14 610	-2,2	-4,8
Ardèche	15 510	15 420	15 030	-2,5	-3,1
Cantal	3 800	3 590	3 530	-1,7	-7,1
Drôme	26 110	25 680	25 000	-2,6	-4,3
Isère	52 120	51 030	50 860	-0,3	-2,4
Loire	34 930	34 180	33 230	-2,8	-4,9
Haute-Loire	7 790	7 620	7 340	-3,7	-5,8
Puy-de-Dôme	27 190	26 900	27 010	0,4	-0,7
Rhône	92 800	92 500	92 060	-0,5	-0,8
Savoie	17 530	16 680	16 460	-1,3	-6,1
Haute-Savoie	37 650	36 890	36 440	-1,2	-3,2
France (hors Mayotte) - En milliers	3 390,2	3 333,8	3 295,1	-1,2	-2,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 1^{er} trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,1 % pour les moins de 25 ans (-2,2 % sur un an) – voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1, reste stable pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,8 % sur un an) et diminue de 0,5 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (-0,1 % sur un an).

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 3,1 % pour les moins de 25 ans (-8,7 % sur un an), diminue de 0,7 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,9 % sur un an) et diminue de 1,0 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (-2,4 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	633 640	636 680	634 340	-0,4	0,1
Moins de 25 ans	93 220	92 160	91 150	-1,1	-2,2
Entre 25 et 49 ans	378 080	381 470	381 010	-0,1	0,8
50 ans et plus	162 340	163 050	162 180	-0,5	-0,1
Ensemble de la catégorie A	356 140	350 940	346 830	-1,2	-2,6
Moins de 25 ans	61 980	58 430	56 610	-3,1	-8,7
Entre 25 et 49 ans	204 120	203 680	202 290	-0,7	-0,9
50 ans et plus	90 040	88 820	87 920	-1,0	-2,4

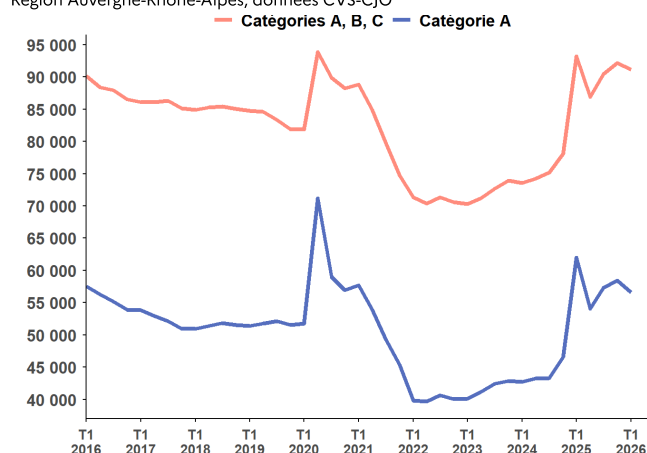
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

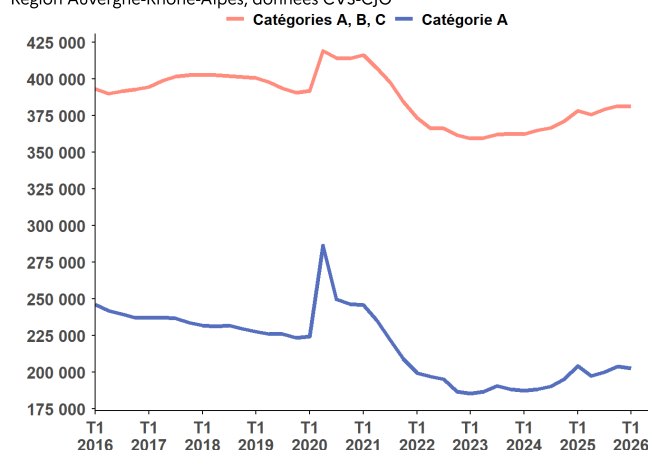
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

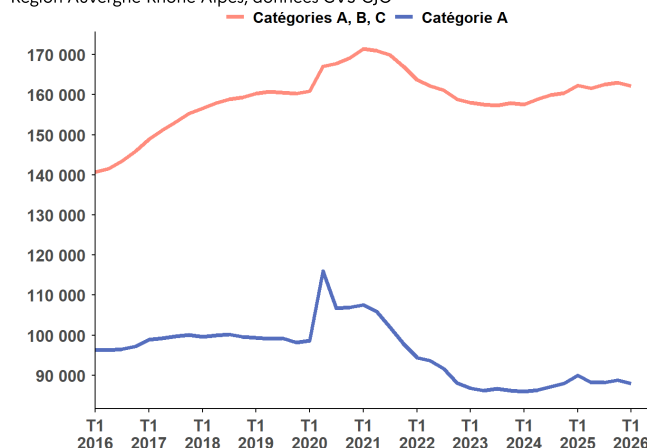
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, au 1^{er} trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,4 % (+8,1 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an baisse de 1,7 % (-5,5 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus augmente de 0,8 point (+3,3 points sur un an) et s'établit à 44,6 % au 1^{er} trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,0 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2025	4e trimestre 2025	1er trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Moins de 1 an	372 070	357 940	351 690	-1,7	-5,5
Moins de 3 mois	154 490	137 950	135 080	-2,1	-12,6
De 3 mois à moins de 6 mois	94 000	92 520	91 540	-1,1	-2,6
De 6 mois à moins de 12 mois	123 580	127 470	125 070	-1,9	1,2
Un an ou plus	261 570	278 740	282 650	1,4	8,1
De 1 an à moins de 2 ans	120 550	132 040	135 200	2,4	12,2
De 2 ans à moins de 3 ans	54 300	56 890	57 090	0,4	5,1
3 ans ou plus	86 720	89 800	90 360	0,6	4,2
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	633 640	636 680	634 340	-0,4	0,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	41,3 %	43,8 %	44,6 %	0,8 pt(s)	3,3 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	2 409,1	2 580,5	2 635,1	2,1	9,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	42,1 %	44,9 %	46,0 %	1,1 pt(s)	3,9 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription.

Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent difficilement interprétables. En particulier, les entrées pour « motif indéterminé » sont nettement rehaussées tandis que les entrées pour fin de contrat, fin de mission d'intérim, démission ou rupture conventionnelle sont abaissées. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées.

Par ailleurs, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2026 augmente de 13,2 % par rapport au trimestre précédent (+58,6 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement concernant la clé de lecture pour ces statistiques).

Pour plus d'informations, voir avertissements et [note incidents et changements de procédure](#).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 1 ^{er} trimestre 2026 (en milliers)	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	11 540	2,9	-8,0
Fin de mission d'intérim	3 410	3,6	-9,8
Démission	3 280	9,0	-4,4
Rupture conventionnelle	4 600	3,4	-9,4
Licenciement économique	1 400	2,9	7,7
Autre licenciement	4 320	7,5	4,9
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	1 780	-23,3	-23,9
Retour d'inactivité ⁽²⁾	8 890	2,9	-0,7
Réinscription rapide ⁽³⁾	7 990	7,5	-11,3
Autres motifs ⁽⁴⁾	53 620	29,5	328,6
Motif indéterminé	5 920	-17,4	39,0
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	106 750	13,2	58,6
France (hors Mayotte) - En milliers	965,4	14,3	62,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,...).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 1 ^{er} trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	11 190	2,8	6,2
Entrée en stage ou en formation	4 990	8,7	-8,9
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	6 770	6,4	16,1
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	73 560	17,7	168,0
Radiation administrative	440	300,0	-90,1
Autres cas ⁽³⁾	9 900	20,0	40,6
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	106 850	15,3	75,8
France (hors Mayotte) - En milliers	961,5	14,6	80,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

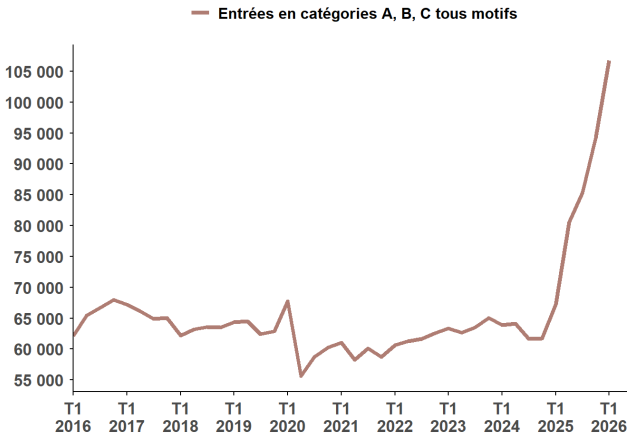
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C croît de 15,3 % (+75,8 % sur un an). Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+400 soit +8,7 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+11 070 soit +17,7 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (+1 650 soit +20,0 %) sont en hausse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C augmente de 14,3 % entre le 4^e trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026 (+62,6 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C croît de 14,6 % (+80,7 % sur un an).

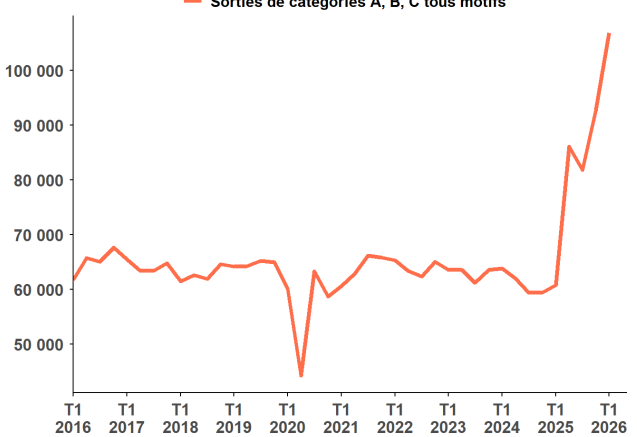
GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).